

Procès-Verbal

Séance du 28 Février 2023

L' an 2023, le 28 Février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 21/02/2023, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire.

Etaient Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mme RANDANNE Caroline, MM : BEAUDONNAT Luc, FAUGERAS Florent, FERRY Denis, MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Etai(en)t Absent (s) : Mme BEAUDONNAT Sandrine

ayant donné procuration : M. BALLEST Sébastien à M. BEAUDONNAT Luc

A été nommé(e) secrétaire : Mme RANDANNE Caroline

Quorum : 8 présents sur 10 afférents au Conseil municipal

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance précédente
- Modification des Statuts de Territoire d'Energie 63
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Retour réunions Intercommunales
- Questions Diverses

DÉLIBÉRATIONS :

n°2023_006 - Modification des statuts de Territoire d'Energie Puy-De-Dôme

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'une part ;

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2023-01-14-013 du 14 janvier 2023 du comité syndical de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme portant sur la modification des statuts de ce dernier ;

Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, auquel la commune de Vernines adhère, modifie ses statuts afin de les mettre en adéquation avec les textes législatifs rappelés supra.

Madame le Maire donne lecture du projet de statuts proposé par Territoire d'Energie Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver les nouveaux statuts de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme et notamment son article 4 tel qu'ils ont été présentés ;
- De donner, dans ce cadre, mandat à Madame le Maire afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 02/03/2023

Après mise en ligne, le : 03/03/2023

QUESTIONS DIVERSES :

→ Approbation du PV de la dernière séance du Conseil Municipal du 31/01/2023 : à l'unanimité

→ Débat d'Orientation Budgétaire

Les élus échangent sur les résultats de 2022 et les projets pour 2023.

→ Retour sur les réunions et rencontres

du bureau d'étude pour le transfert Eau et Assainissement

de l'ouverture d'une classe supplémentaire sur le RPI

de l'installation d'un marché de produits locaux le 11 mars à la salle des fêtes de Vernines

de l'organisation du repas des aînés

→ Manifestations

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande d'avis pour le passage de la manifestation Hard-Defitours le 11 juin 2023, sur les chemins ruraux.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention de la commune du Chambon sur lac pour l'organisation de l'accueil du grand départ du critérium du dauphiné.

Séance levée à: 22:50

Procès-Verbal arrêté le 28/03/2023

Le Président

BONY Martine, Maire



Le Secrétaire

Mme RANDANNE Caroline